



## La CGT - Le Crédit Lyonnais



**une Direction  
des Ressources Humaines  
d'un autre âge !!**



LCL, au 3<sup>ème</sup> trimestre, démontre de nouveau son dynamisme commercial et la solidité de sa performance opérationnelle

« En direct » du 13 novembre 2009

**POUR LA CGT**, ce résultat est à mettre avant tout au crédit des salariés qui, par leur travail, créent de la richesse et par leurs efforts ont largement contribué aux bons résultats de LCL.

**POUR LA DRH**, il est normal que les actionnaires empochent cette richesse. Les salariés n'auront pas ou peu d'augmentation générale et les mesures individuelles liées aux compétences, changements de métier, promotions, seront réduites de moitié.

Négociations Annuelles Obligatoires d'Entreprise de novembre 2009

**CELA EST INDIGNE ET INJUSTE.** Il faut réagir au plus vite. Sans une forte réaction des salariés, dans l'unité syndicale la plus large possible, la « dame de fer » continuera, en pire, sa politique.

**DERNIÈRE MINUTE :** les Responsables des Ressources Humaines locaux, les plus zélés, sont à l'écoute et font courir le bruit que si les mesures salariales sont si faibles c'est la faute de la CGT, qui a gagné en partie sur les Directeurs d'Agences et les CDD/alternants. A noter, pour contredire leur mauvaise foi, que le coût de ces mesures représente moins de 0,15% d'augmentation de la masse salariale. Plus le mensonge est gros ...

**200 € MENSUELS POUR TOUS,  
C'EST POSSIBLE,  
NÉCESSAIRE, JUSTIFIÉ ET RÉALISTE !**

## D'AUTRES REVENDICATIONS :

- Rémunération Brute Annuelle minimum pour chaque salarié de 23 300€ (*actuellement cette rémunération minimum est de 20 700€ après 3 ans d'ancienneté. Les 2 600€ supplémentaires correspondent à 13x200€ = 2 600€*).
- Revalorisation proportionnelle des autres niveaux de salaire (*afin que les plus anciens ne soient pas lésés*).
- Obtention automatique de la classification en D au maximum après 5 ans d'ancienneté (*il y a actuellement 1304 salariés classés en C*).
- Augmentation de la valeur faciale du Ticket Restaurant à 8,65€ (*cela ne donnera lieu à aucun prélèvement fiscal ni pour l'employeur, ni pour le salarié*).
- Revalorisation des indemnités repas.
- Remboursement intégral de la carte Navigo en Ile de France et extension de cette mesure à la Province pour des abonnements similaires (*mesure par ailleurs écologique*).
- Revalorisation des indemnités kilométriques.
- Versement d'indemnités kilométriques en l'absence de transports en commun adaptés.
- Intégration dans le temps de travail de l'allongement du temps de transport.
- Prise en charge des abonnements de parking.
- Création d'un parc immobilier à loyers modérés, notamment pour les nouveaux embauchés, afin qu'ils puissent accéder à un logement.
- Rétablissement et revalorisation de l'avance au personnel pour l'acquisition d'un logement.
- Augmentation de l'allocation d'achat de livres, des frais de garde et de crèche, des primes de diplômes.
- Augmentation du prêt social pour besoins familiaux à 10 000€.
- Paiement des heures supplémentaires sur la base 35 heures au lieu de 39 heures actuellement (*ce qui équivaut à un paiement des heures supplémentaires augmenté de 17%*).
- Egalité réelle entre les hommes et les femmes au plus tard à fin 2010.
- Pas de discrimination pour le personnel plus ancien proche de la retraite ou de la préretraite en terme de mesures salariales individuelles.
- Passage au niveau cadre de tous les Directeurs d'agences.
- Egalité de traitement entre les CDD/alternants et leurs collègues.
- Egalité de droits pour les Pacsés



**CONTACTEZ VOS REPRESENTANTS CGT NORD OUEST**

**JULIEN ARMAND**  
06 85 26 43 52

- **MURIEL LEPREUX** -  
PAR LOTUS

NORD PAS DE CALAIS

**NICOLE MONGRENIER** - PICARDIE  
06 76 76 98 81

**PATRICE PICARD** - HAUTE NORMANDIE  
06 17 58 24 54